

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 27 du 23 mai 2014

**PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 8

ERRATUM
de classement.

Du 16 mai 2014

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « administration » ; bureau « marchés, finances », section « budgets et comptabilités ».*

ERRATUM de classement.

Du 16 mai 2014

NOR D E F E 1 4 5 0 6 3 4 Z

Texte modifié :

Délégation de gestion n° 6910/DEF/DCSEA/SDA1/BC du 26 mars 2012 (BOC N° 29 du 6 juillet 2012, texte 7 ; BOEM 410.1).

Référence de publication : BOC n° 27 du 23 mai 2014, texte 8.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	AJOUTER.
26 mars 2012	Délégation de gestion n° 6910/DEF/DCSEA/SDA1/BC (BOC N° 29 du 6 juillet 2012, texte 7 ; BOEM 410.1) entre le ministère de la défense et des anciens combattants (programme 178 « préparation et emploi des forces »/budget opérationnel de programme « soutien des forces »/unité opérationnelle « services des essences des armées métier » et le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (direction générale de l'énergie et du climat/service national des oléoducs interalliés).	610.3.2